



La Principauté de Monaco et l'appendice G de la COTIF

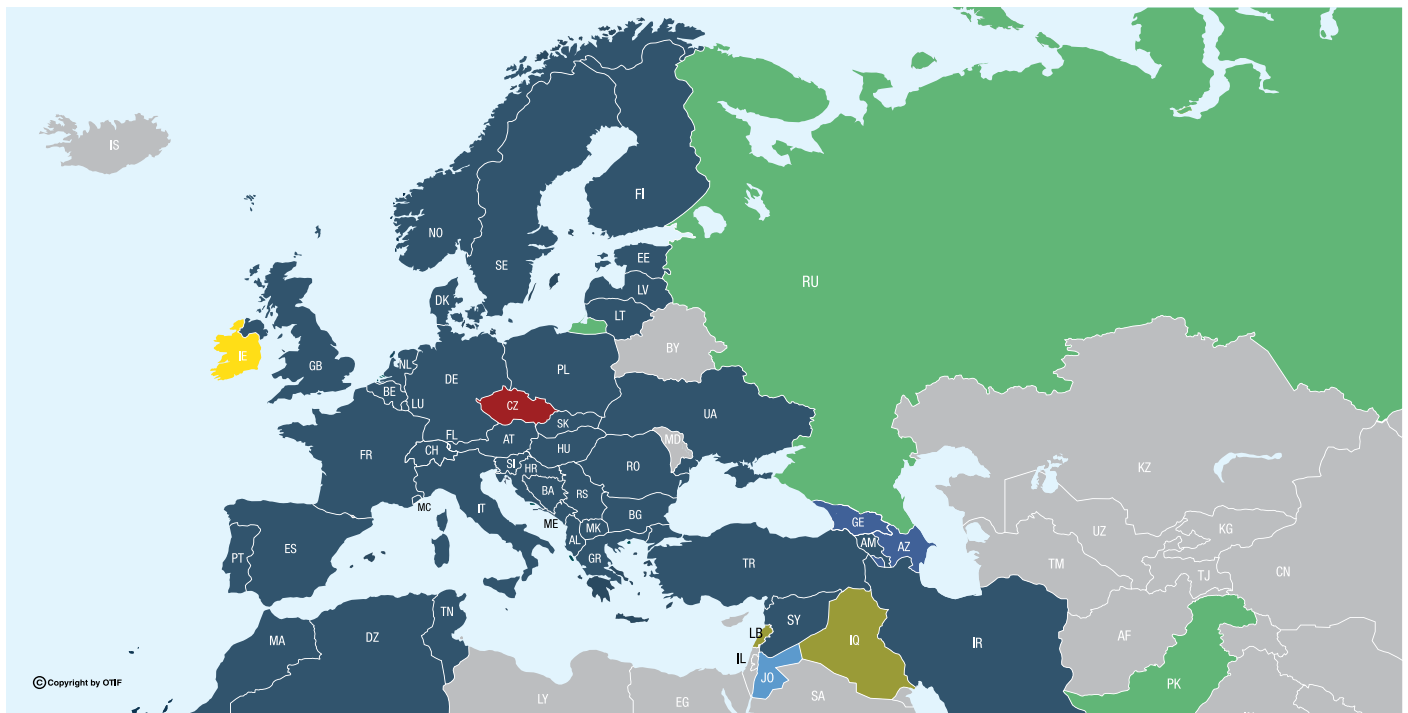
Conformément à l'article 35, § 4, de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF), la Principauté de Monaco avait formulé, en avril 2010, une objection contre une décision de la Commission de révision avec pour conséquence la suspension de l'application des Règles uniformes concernant l'admission technique de matériel ferroviaire utilisé en trafic international (RU ATMF).

Par un courrier daté du 24 novembre 2015 et signé par le conseiller de gouvernement pour l'équipement, l'environnement et l'urbanisme, Monaco a retiré son objection. Désormais, les RU ATMF s'étendent à Monaco.

La principauté est traversée sur 1,7 km par une ligne à double voie qui relie Nice à Vintimille en Italie. Cette ligne avait été ouverte en 1868. Elle est empruntée par un train régional (TER), le TGV Nice-Paris et le Riviera Express Nice-Moscou.

À partir du 15 janvier 2016, soit un mois après la notification par circulaire aux États membres de l'OTIF, l'appendice G (RU ATMF) de la COTIF entre en vigueur sur la ligne de la Principauté de Monaco. Notons qu'en Europe, il ne reste plus qu'un État qui n'applique pas encore les RU ATMF de la COTIF.

Finalement, en ce début d'année 2016, Monaco rejoint la majorité des États membres de l'OTIF qui ont choisi d'appliquer l'ensemble des appendices de la COTIF.



- | | | | |
|---|---|---|--|
| Tous les appendices de la COTIF (41)*
Alle Anhänge des COTIF (41)*
All COTIF appendices (41)* | Sans CUV/CUI/APTU/ATMF (2)
Ohne CUV/CUI/APTU/ATMF (2)
Without CUV/CUI/APTU/ATMF (2) | Sans CIV/RID/CUV/CUI/APTU/ATMF (2)
Ohne CIV/RID/CUV/CUI/APTU/ATMF (2)
Without CIV/RID/CUV/CUI/APTU/ATMF (2) | Suspension de la qualité de membre (2)
Ruhen der Mitgliedschaft (2)
Membership suspended (2) |
| Sans CUI/APTU/ATMF (1)
Ohne CUI/APTU/ATMF (1)
Without CUI/APTU/ATMF (1) | Membres associés (1)
Assoziierte Mitglieder (1)
Associate Members (1) | COTIF 1999 pas encore ratifiée (1)
COTIF 1999 noch nicht ratifiziert (1)
COTIF 1999 not yet ratified (1) | *GB:
Sans CUI
Ohne CUI
Without CUI |

Contact:
Sarah Pujol
sarah.pujol@otif.org